

COMMISSION ETHIQUE ET INCIVILITES REUNION DU 24 MARS 2026

PAGE 1/3

Présents

Président : M. BLATT Daniel.

Mme TRONCHE Adeline (visio) – MM. BONNET Jean-François – DECHERF Damien (visio) – FAURIE Didier – HADDOU Kader – PENEDO Mickaël (visio).

Assiste

M. BESSE Franck.

Excusés

MM. LEYGE Marc – TREMOUILLE Serge.

1/ APPROBATION DU PV DU 27 OCTOBRE 2025

Le PV de la dernière réunion de la commission est approuvé à l'unanimité.

2/ RESTRUCTURATION DE LA COMMISSION

La Commission Incivilités se restructure avec l'intégration de la partie Ethique et Fair-Play pour laquelle une commission à part entière existait jusqu'à présent.

En effet, au cours de la saison, différents dossiers ont montré la proximité des deux commissions qui avaient souvent des rôles complémentaires.

Afin de simplifier la gestion et fluidifier le traitement des dossiers, les deux commissions se regroupent pour devenir la Commission Ethique et Incivilités à compter de ce jour.

L'organigramme des commissions du District de Football de la Corrèze sera mis à jour.

M. Kader HADDOU intègre la commission et sera notamment chargé de la gestion et du suivi du Challenge Fair-Play pour les quatre divisions départementales Seniors masculins (D1 à D4) et pour les Féminines Séniors.

Pour la partie Incivilités, le fonctionnement ne change pas.

3/ CHALLENGE DU FAIR-PLAY

Kader HADDOU renverra le règlement du Challenge mis-à-jour en début de saison à tous les membres de cette nouvelle commission.

Un premier point d'étape des classements du Fair-Play a été effectué à la mi-saison.

Le prochain point est programmé en fin de saison, si possible avant l'Assemblée Générale de juin 2026 (sous réserve de procédures en cours).

4/ AFFICHES DES BONS COMPORTEMENTS

Sujet évoqué à l'occasion des dernières réunions de secteur, un projet d'affiche à destination des supporters est présenté par Didier FAURIE.

Après actualisation et choix d'un ou deux modèles, les affiches seront communiquées aux clubs corréziens qui auront la possibilité de personnaliser les documents avant de les afficher sur le bord des terrains.

Les documents seront transmis à la Commission Communication pour la mise en page.

5/ DOSSIERS INCIVILITES

Didier FAURIE présente les différents dossiers enregistrés dans le tableau mis-à-jour au fil des semaines.

Il souhaite néanmoins que les dossiers lui soient transmis plus régulièrement, dès leur réception par le District, afin de permettre un enregistrement plus régulier et moins chronophage.

La procédure de ventilation des dossiers sera étudiée prochainement.

10 dossiers en cours sont étudiés par les membres de la commission.

- 2 dossiers concernent des publications sur les réseaux sociaux : **les Présidents des deux clubs seront convoqués en visioconférence pour le 14/04/2026 à partir de 18h00.**
- 1 dossier concerne les comportements de supporters envers un arbitre officiel – sujet récurrent pour ce club dont **le Président sera convoqué en visioconférence pour le 14/04/2026 à 18h30.**
- 1 dossier concerne le comportement de supporters envers un arbitre assistant – une demande de rapports a été faite auprès du club concerné. La commission fait lecture des rapports et décide de **convoquer le Président en visioconférence pour le 14/04/2026 à 19h00.**
De plus, un Délégué avec caméra sera désigné sur la prochaine rencontre à domicile de ce club.
- 1 dossier fait suite au rapport d'un club concernant une rencontre U17. Après étude des courriers, la commission transmet ce dossier à la Commission de Discipline. Damien DECHERF est chargé du lien avec la commission.
- 1 dossier concerne le courriel d'une maman de joueur U17 qui rapporte des incidents avec des licenciés de sa propre équipe. Les membres de la commission conviennent qu'il s'agit d'un problème qui doit être réglé en interne au sein de ce club.
Jean-François BONNET rencontrera très prochainement le Président du club pour évoquer avec lui ce dossier et fera ensuite une réponse à la maman du joueur.
- 2 dossiers concernent des retours négatifs récurrents au sujet de deux clubs dont **les Présidents seront convoqués dans les locaux du District de Football de la Corrèze le 16/04/2026 à 18h30 et 19h30.**



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION ETHIQUE ET INCIVILITES REUNION DU 24 MARS 2026

PAGE 3/3

- 1 dossier concerne le courrier d'un arbitre relatant les mauvais comportements des supporters lors d'une rencontre U18 Interdistrict. La partie disciplinaire (une expulsion) sera traitée par le District 87 (gestionnaire de cette compétition).
Serge TREMOUILLE prendra contact téléphonique avec les Présidents des deux clubs pour avoir leur avis sur les incidents en question.
Mickaël PENEDO contactera l'arbitre pour avoir plus de précisions.
En fonction des différents retours, la commission rencontrera les différentes parties pour éviter que de tels comportements ne se reproduisent.
- 1 dossier concerne le courrier d'un club suite à une rencontre Seniors au cours de laquelle un coup de tête a été donné par un joueur. Le dossier sera traité par la Commission de Discipline mais est consigné dans le tableau des Incivilités.

6/ DIVERS

La commission enregistre régulièrement de nouveaux dossiers et une réunion restreinte est organisée chaque semaine ou presque afin d'assurer un traitement rapide (contacts téléphoniques, désignations de délégués...).

Une nouvelle réunion plénière sera organisée d'ici la fin de saison.

Fin de la réunion à 21h00.

Le Responsable Administratif
Franck BESSE

Le Président de la commission
Daniel BLATT